

" L'ALGÉRIE "

A PAS LENTS VERS LA PAIX

BREF HISTORIQUE DES EFFORTS ET ÉTAPES VERS LA PAIX

1) 1^{er} Novembre 1954 (Toussaint) :

— Début de l'insurrection algérienne.

2) Année 1955 :

— Premiers sondages mais aucune recherche de pourparlers à cette époque où la rébellion apparaît comme un soulèvement local, sans liaisons et surtout « sans tête ».

3) Année 1956 :

— Pendant la Présidence du Conseil de M. Guy Mollet, tentatives pour prendre des contacts avec le F.L.N. (notamment à Rome : septembre 1956).

Initiative interrompue par l'arrestation des leaders F.L.N. (avion détourné le 22 octobre 1956).

4) Année 1957 :

— Déclaration de M. Guy Mollet du 9 janvier 1957 comportant le tryptique « Cessez-le-feu-élections-négociations » et l'espoir d'une autonomie de gestion de l'Algérie.

Rencontres officieuses en juillet 1957.

5) Année 1958 :

— Les événements de Mai font éclater au grand jour la gravité - et l'équivoque - de la situation en Algérie.

Un espoir certain est placé dans les déclarations du Général de Gaulle (La Paix des braves et le Plan de Constantine).

(Le G.P.R.A. (Gouvernement Provisoire de la République Algérienne) siège alors au Caire).

6) Année 1959 :

— Déclaration du Général de Gaulle, en date du 16 septembre 1959 : L'autodétermination des Algériens, (pour l'orientation future de l'Algérie) est officiellement proclamée.

La solution de l'affaire d'Algérie ne peut être attendue de la seule poursuite des combats.

Donc 3 étapes : Pacification-Période transitoire-Referendum et 3 solutions (au choix) :

- Sécession
- Francisation
- Gouvernement des Algériens par les Algériens (de type fédéral), appuyé sur l'aide de la France.

— Réponse du F.L.N. (Le G.P.R.A. siège, cette fois, à Tunis), le 28 septembre 1959.

Acceptation d'entrer en contact pour discuter d'un « cessez-le-feu », tout en rappelant qu'il ne peut y avoir de recours à la Paix sans l'accord du F.L.N. (Front de Libération Nationale).

— Conférence de Presse du Général de Gaulle (sur les préliminaires de conversations possibles) du 10 novembre 1959.

— Communiqué du F.L.N. du 20 novembre désignant comme partenaires d'une éventuelle conversation les leaders F.L.N. arrêtés le 22 octobre 1956 et détenus à l'île d'Aix.

— A la Commission politique de l'O.N.U., le 30 novembre 1959, la France est absente : le délégué de la Tunisie parle.

CONCLUSIONS

A l'heure actuelle (début décembre 1959).

1) *Un accord essentiel de pensée a déjà été obtenu par les 2 parties :*

— *Recours à l'autodétermination et à l'arbitrage du suffrage universel.*

2) *Une divergence fondamentale persiste :*

Le Général de Gaulle pense : « ...les Algériens ».

Le F.L.N. pense : « ... le peuple algérien ».

Néanmoins :

— *« Une porte est entrouverte vers une solution juste, pacifique et démocratique du drame algérien. »*

— *Des forces vont s'efforcer de la refermer.*

— *Il s'agit, au contraire, de l'ouvrir toute grande : c'est par elle que passe le chemin de la Paix.*

